

Artemis & Angel Co. Ltd.

99/296 President Park, Sukhumvit 24, Klongtoey,
Bangkok 10110, Thaïlande

Tél. : (Président) +66-86-329-6038 ; (Ventes) : +66-99-337-7866

Courriel : (Ventes) artemisandangelcoltd@gmail.com Site Web : www.artemisthai.com

mercredi 4 février 2026

Attention : L'Honorable Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Madame Aminata Kaba.

Objet : Lettre d'intention en vue d'offrir un Fonds de Crédit.

Madame la Ministre,

Félicitations pour votre nomination comme ministre !

La présente a pour but d'exprimer officiellement notre intention d'offrir le Fonds de Crédit, tel que décrit dans cette lettre, au Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage.

1. Facilité de Crédit

- Nous offrons un Fonds de Crédit sans intérêt de 25 millions de dollars par an, sous forme de deux biofertilisants liquides 100 % biologiques, Bio-Plant et Pro-Plant, tels que décrits dans les sections 3 et 4 à la page 5. Des montants plus petits ou plus grands sont disponibles.

2. Objectif du Crédit

- L'objectif est d'aider la République de Guinée à abandonner progressivement l'agriculture chimique et à la remplacer par une agriculture 100 % biologique. Cela permettra au pays de créer à la fois des cultures 100 % biologiques et des industries de transformation alimentaire 100 % biologiques, telles que le cacao.
- Nous allons bientôt commencer à faire exactement cela dans le Comté de Kilifi, au Kenya. Avec l'aide d'un investisseur, nous allons créer des plantations de cacao 100 % biologique sur une superficie de 50 000 acres en utilisant les mêmes biofertilisants, Bio-Plant et Pro-Plant, ainsi que de nouvelles graines de cacao hybrides, et une usine de transformation de cacao 100 % biologique avec un investisseur.

3. Prochaines Étapes

- Veuillez examiner cette lettre et contacter Monsieur Alhassane Daffé, qui a été désigné pour nous représenter en République de Guinée avec Makallo SARL, ou me contacter, pour toute question ou préoccupation.

Nous apprécions l'opportunité de travailler avec vous pour mettre en œuvre ce projet et sommes impatients de poursuivre cette discussion.

Cordialement,



M. Peter McAlpine
Directeur du Marketing



อาร์ทีมิส
Artemis
& Angel Co., Ltd.
บริษัท อาร์ทีมิส แอนด แอนเจิล จำกัด

Artemis & Angel Co. Ltd.

99/296 President Park, Sukhumvit 24, Klongtoey,

Bangkok 10110, Thaïlande

Tél. : (Président) +66-86-329-6038 ; (Ventes) : +66-99-337-7866

Courriel : (Ventes) artemisandangelcoltd@gmail.com Site Web : www.artemisthai.com

mercredi 4 février 2026

Attention : L'Honorable Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Madame Aminata Kaba.

Objet : Proposition de fonds de crédit à 0 % d'intérêt d'un montant de 25 millions de dollars américains et plus chaque année (125 millions de dollars américains sur 5 ans) pour fournir des bio-engrais liquides 100 % organiques à la République de Guinée afin de rendre l'agriculture 100 % biologique et d'assurer la sécurité alimentaire.

Madame la Ministre,

Nous vous adressons, par la présente, l'expression de notre plus haute considération. Nous souhaitons réaffirmer formellement l'offre faite au Gouvernement de la République de Guinée, portant sur l'établissement d'un **Fonds de Crédit sans intérêt d'un montant de 25 millions de dollars par an**. Ce fonds serait alloué sous la forme de deux biofertilisants liquides 100 % biologiques de haute performance, **Bio-Plant** et **Pro-Plant**.

L'objectif de cette facilité est d'accompagner la République de Guinée dans la **transition progressive de son modèle agricole chimique vers une agriculture 100 % biologique et durable**. L'efficacité de ces biofertilisants a d'ailleurs été largement démontrée par de nombreux essais réalisés sur le terrain dans le pays.

Avantages Économiques et Sociaux de l'Offre

Les conditions que nous proposons sont particulièrement avantageuses et visent à générer un impact économique positif immédiat :

1. **Optimisation des Finances Publiques :** Ce mécanisme permettrait au Gouvernement de réallouer les fonds habituellement consacrés aux subventions des engrais chimiques vers des investissements cruciaux pour le développement des **infrastructures agricoles et le soutien des communautés rurales**.
2. **Sécurité Alimentaire et Santé Publique :** L'utilisation de ces biofertilisants permettra à la République de Guinée d'améliorer de manière significative le **rendement et la qualité des cultures**, d'assurer une **sécurité alimentaire** stable, et de garantir une production alimentaire saine et **exempte de produits chimiques**.
3. **Atténuation et Compétitivité :** La transition biologique contribue activement à **atténuer les effets du changement climatique** et ouvre la voie au développement d'une filière d'exportation d'aliments 100 % biologiques, hautement valorisés sur les marchés internationaux. Une production alimentaire saine et sans produits chimiques est la direction que toutes les nations sont appelées à prendre.

Expertise et Développement de Filière Cacao Biologique

Ce Fonds de Crédit, combiné à l'apport de nos biotechnologies et de notre expertise agronomique, permettra également au Gouvernement de développer sa propre **filière cacaoyère 100 % biologique**.

À titre d'exemple concret de notre savoir-faire, nous avons été mandatés par un investisseur kényan pour développer **50 000 hectares de plantations de cacao 100 % biologique** en utilisant nos biofertilisants, nos semences hybrides et notre expertise technique. Ce projet, qui s'étendra à terme sur 300 000 acres, est soutenu par le gouvernement du Kenya, qui nous aide à constituer le dossier nécessaire pour obtenir l'investissement de 170 millions de dollars américains d'une entreprise italienne.

Conclusion et Appel à l'Action


Nous avons, au fil des ans, régulièrement renouvelé cette offre de fonds de crédit, tout en observant la dégradation continue des sols, ravagés par les pratiques chimiques. Il est temps de mettre un terme à ce processus de dégradation inutile qui non seulement appauvrit les agriculteurs et nuit à la santé de la population, mais entrave également le développement d'industries d'exportation stratégiques pour le pays.

Nous disposons des biofertilisants et de l'expertise nécessaires pour inverser cette tendance. Seriez-vous disposée à ce que nous vous assistions dans le développement d'une agriculture plus saine, plus productive et plus durable au sein de votre pays ?

Nous vous remercions sincèrement d'accorder toute votre attention à cette proposition et restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération et de notre profond respect.

Cordialement,



M. Peter McAlpine
Directeur du Marketing



อาร์ทีมิส
Artemis
& Angel Co., Ltd.
บริษัท อาร์ทีมิส แอนด์ แอนเจิล จำกัด

Détails de la Proposition : Fonds de Crédit pour l'Accélération de la Souveraineté Agroécologique en République de Guinée

1. Objet Stratégique de la Proposition

- Le Fonds de Crédit que nous proposons au Gouvernement de la République de Guinée a pour objectif de fournir deux biofertilisants microbiens liquides, de biotechnologie avancée et 100 % biologiques (Bio-Plant et Pro-Plant), assortis de conditions de crédit très avantageuses. Ce dispositif est conçu pour permettre à la République de Guinée :
 - D'éliminer définitivement l'agriculture chimique et de la remplacer par une agriculture intégralement biologique (100 %).
 - De libérer des ressources budgétaires significatives qui pourront être réorientées vers le développement socio-économique et l'amélioration des infrastructures au bénéfice des communautés agricoles.
 - D'atteindre durablement ses objectifs nationaux en matière de nutrition, de santé publique, de protection environnementale, de réduction de la pauvreté, d'autosuffisance et de sécurité alimentaire.

Ce Fonds de Crédit garantira l'accès de tous les agriculteurs à ces biofertilisants biologiques de substitution, aux conditions de crédit négociées, et sans aucune augmentation de prix durant une période de cinq ans. L'efficacité de nos produits a déjà été démontrée avec succès au fil des ans à travers de nombreuses études de cas dans des pays africains (Bénin, Cameroun, Ghana, Guinée, Kenya, Malawi, Nigéria et Sierra Leone) ainsi qu'en Asie (Bangladesh, Thaïlande et Vietnam).

2. Développement des Compétences et Renforcement de la Main-d'Œuvre

- En parallèle de la fourniture des produits, notre engagement inclut un programme intensif de **transfert de technologie et de formation** de la main-d'œuvre agricole nationale :
 - **Formation des Agents de Vulgarisation** : Nous organiserons des ateliers spécialisés pour les agents de vulgarisation agricole afin qu'ils maîtrisent et enseignent les méthodes d'agriculture 100 % biologique basées sur nos biofertilisants. Ce déploiement permettra d'augmenter structurellement les rendements, de renforcer l'immunité des cultures aux maladies, d'améliorer la qualité des produits, d'élever le niveau de vie des agriculteurs et de **réduire la pauvreté rurale**.
 - **Affranchissement des Contraintes Chimiques** : Par une planification rigoureuse, ce partenariat libérera la République de Guinée des effets néfastes de l'agriculture chimique sur les plans social, sanitaire, économique et environnemental. La Guinée pourrait ainsi devenir le **premier pays africain à basculer entièrement vers l'agriculture 100 % biologique**.
 - **Mobilisation de la Jeunesse** : Nous formerons les jeunes aux opportunités d'une agriculture biologique rentable et durable, les incitant à quitter la capitale pour se réinstaller en zone rurale. Cette démarche contribuera à la **valorisation des terres inexploitées** au profit de l'économie nationale.

3. Conditions Financières et Options de Crédit

- Nous proposons nos biofertilisants selon différentes formules contractuelles, toutes garantissant le maintien du prix durant la totalité du contrat de 5 ans, avec des possibilités d'augmentation des lignes de crédit annuelles.
- **30 % du montant annuel seront réglés au début de chaque période de 12 mois.** Les 70 % restants seront payés à la fin du douzième mois de chaque année.
- La lettre de crédit pour les 70 % restants doit être **garantie par une banque internationale**, telle que Citibank. Ceci est une exigence des banques thaïlandaises.

4. Deux plans suggérés

- **Plan 1:** Année 1: US\$25 millions Année 2: US\$25 millions Année 3: US\$25 millions
Année 4: US\$25 millions Total: US\$100 millions

- **Plan 2:** Année 1: US\$12.5 millions Année 2: US\$12.5 millions Année 3: US\$12.5 millions
Année 4: US\$12.5 millions Total: US\$50 millions

Plan	Montant Annuel (Biofertilisants)	Montant Total (4 Ans)	Durée du Crédit (Taux 0 %)
Plan 1	US\$25 millions	US\$100 millions	12 mois (applicable à partir de US\$20 millions/an)
Plan 2	US\$12,5 millions	US\$50 millions	6 à 7 mois

5. L'Approche de la Transformation Agricole et les Scénarios d'Adoption

- La République de Guinée présente une diversité de pratiques agricoles (utilisation de produits chimiques, d'engrais organiques variés, ou absence totale d'engrais). Notre approche s'adapte à chacun de ces segments pour garantir une transition fluide et performante.
 - Pour les Agriculteurs Chimiques (Conversion Progressive) : Les biofertilisants permettent aux agriculteurs commerciaux et autres utilisateurs de produits chimiques de s'engager dans une phase de conversion biochimique. Cette approche progressive leur offre la possibilité, dès la première année, de réduire de moitié l'utilisation d'engrais chimiques tout en observant une augmentation de leur production et une réduction significative de leurs coûts opérationnels. Ils pourront ensuite éliminer progressivement les 50 % restants d'intrants chimiques au cours des deuxième et troisième années, pour atteindre une agriculture 100 % biologique avec des rendements plus élevés, une qualité de récolte supérieure et des coûts inférieurs à ceux du modèle chimique actuel.
 - Pour les Agriculteurs Biologiques (Optimisation) : Ils bénéficieront de l'introduction de biofertilisants microbiens hautement efficaces, garantissant une augmentation considérable et mesurable du rendement et de la qualité de leurs cultures.
 - Pour les Agriculteurs n'Utilisant Aucun Engrais (Restauration) : Ces agriculteurs auront enfin les moyens de restaurer la fertilité de leurs sols et de pratiquer une agriculture 100 % biologique, obtenant des rendements et une qualité de récolte largement supérieurs à leurs niveaux actuels.

6. Les Principaux Avantages Stratégiques pour la République de Guinée

- L'adoption de ces biofertilisants et de notre expertise permettra au Gouvernement de la République de Guinée d'atteindre des objectifs stratégiques majeurs :
 1. **Leadership Continental** : Positionner le pays comme le premier pays d'Afrique à pratiquer une agriculture 100 % biologique, renforçant ainsi sa souveraineté alimentaire et son image internationale.
 2. **Sécurité et Santé Publique** : Éradiquer définitivement l'utilisation de tous les engrais et produits chimiques nocifs de l'agriculture nationale, protégeant la santé de la population et l'environnement.
 3. **Souveraineté Alimentaire** : Assurer la sécurité alimentaire du pays par une production stable, accrue et saine.
 4. **Régénération des Sols** : Restaurer et améliorer la fertilité des sols en les assainissant des résidus chimiques. Les sols dégradés et compactés seront transformés en un sol fertile, friable, et riche en micro-organismes et insectes utiles.
 5. **Performance Économique** : Augmenter la production alimentaire au-delà des capacités de l'agriculture chimique, et ce, à un coût de production nettement inférieur. Ces biofertilisants sont efficaces sur toutes les cultures et tous les arbres stratégiques du pays.
 6. **Réduction des Coûts** : Réaliser des économies substantielles sur les coûts de production. En phase de transition biochimique, par exemple, les coûts baissent d'environ 40 %. L'économie réalisée en agriculture 100 % biologique, comparée à l'utilisation de produits chimiques, est encore bien plus significative.
 7. **Filières d'Exportation Biologique** : Développer des cultures de rente 100 % biologiques, comme le cacao, destinées à la consommation nationale et à l'exportation.

8. **Compétitivité Internationale** : Faire de la République de Guinée une référence reconnue pour l'exportation d'aliments, de fruits et de cacao 100 % biologiques. Cela stimulera les exportations et augmentera les revenus des agriculteurs et de l'économie nationale.
 - Protection du Marché : Garantir que les exportations alimentaires du pays ne seront plus refusées en raison de leur teneur en produits chimiques, compte tenu du durcissement constant des normes (ex. : Union Européenne et Japon) en matière de Limites Maximales de Résidus.
9. **Amélioration de la Qualité des Récoltes** : Augmenter la qualité intrinsèque des produits : les fruits et légumes deviennent plus sucrés, plus croquants et ont une durée de conservation (shelf life) prolongée (empêchant le gaspillage avant l'arrivée sur les marchés), les céréales ont un goût amélioré, et les fleurs sont plus grandes, plus fraîches et plus parfumées.
10. **Protection Environnementale** : Protéger les sources d'eau et les nappes phréatiques de la contamination liée aux intrants chimiques agricoles.
11. **Autonomisation des Agriculteurs** : Réduire la pauvreté rurale, car les agriculteurs gagneront davantage grâce à des récoltes plus productives et de meilleure qualité. De plus, la garantie d'un prix stable sur cinq ans pour les biofertilisants augmentera leur pouvoir d'achat.
12. **Financement d'Infrastructures** : Libérer les fonds que le gouvernement aurait consacrés à la subvention des engrais chimiques pour les réorienter vers des projets d'infrastructures clés (rizeries, usines de transformation alimentaire, développement des communautés agricoles, ouverture de nouvelles terres agricoles, etc.).

Note : Veuillez consulter les pages 7 à 8 de notre document complet pour une analyse détaillée des avantages sociaux, de sécurité alimentaire et économiques pour la République de Guinée.

7. Présentation d'Artemis & Angel Co. Ltd.

- La société Artemis & Angel Co. Ltd., basée à Bangkok, Thaïlande, a été fondée en 1986 par son président, Monsieur Somkiet Panjanapongchai. L'expertise de l'entreprise s'étend bien au-delà des biofertilisants : elle produit également une gamme complète de produits biotechnologiques destinés à l'aquaculture (élevages de crevettes et de poissons), un produit probiotique liquide pour accélérer la croissance et garantir la santé des animaux et de la volaille, ainsi qu'une solution pour le traitement microbien des eaux usées.

8. Caractéristiques Techniques et Expertise des Biofertilisants

- Ces biofertilisants sont le résultat d'une synergie unique entre la biotechnologie américaine et les trente années de recherche et développement en biotechnologie menées par le fondateur de l'entreprise. Nous assurons que ces produits sont rigoureusement contrôlés et garantis sans aucune trace de toxines ni d'agents pathogènes.
- De plus, le produit Bio-Plant démontre une efficacité remarquable dans la transformation des déchets et des zones désertiques en terres arables, et peut être utilisé pour le traitement des eaux usées municipales, ainsi que celles provenant des sucreries et des distilleries.
- Des informations détaillées sur l'ensemble de notre offre sont disponibles sur notre site institutionnel : www.artemisthai.com.

Les Avantages Régénérateurs des Sols, Sociaux et Économiques des Biofertilisants Bio-Plant et Pro-Plant Face au Changement Climatique

1. Les Avantages de la Régénération des Sols en Période de Crise Climatique

1.1 Notre Vision et Résumé des Bénéfices Stratégiques

- **Vision Nationale :** Notre vision pour la République de Guinée est d'établir l'agriculture 100 % biologique avec des techniques d'agriculture régénératrice comme la "nouvelle norme" nationale. Ceci sera réalisé par un processus rigoureux de formation des agriculteurs visant à régénérer la vie des sols sur l'ensemble du territoire guinéen.
- **Résultats Attendus :** L'impact sera immédiat : une sécurité alimentaire renforcée aux niveaux familial, villageois et national. À terme, la République de Guinée sera reconnue pour la production et l'exportation d'aliments 100 % biologiques à haute valeur nutritionnelle, ainsi que pour l'exportation d'aliments transformés 100 % biologiques.
- **Synthèse des Bénéfices :** L'association des biofertilisants et des pratiques régénératrices permettra à la Guinée d'accroître le rendement et la qualité des cultures, d'augmenter les revenus des agriculteurs, d'assurer la sécurité alimentaire, d'atténuer les effets néfastes du changement climatique sur l'agriculture et la population, d'éliminer la production alimentaire chimique, et de se positionner comme un producteur et exportateur majeur d'aliments 100 % biologiques. Ce changement ouvrira la voie à la création d'une agro-industrie 100 % biologique complète.
- **Nécessité Globale :** L'adoption d'une production alimentaire biologique régénératrice et exempte de produits chimiques est la seule voie que tous les pays doivent emprunter pour garantir la résilience et la sécurité alimentaire face aux perturbations climatiques.

1.2 Avantages Généraux

1. **Restauration du Sol et Séquestration du Carbone :** Les sols pauvres et compactés se transformeront en sols friables et fertiles, riches en vie microbienne bénéfique. Un sol régénéré séquestre davantage de carbone, augmente la productivité agricole et aide les plantes à mieux tolérer les températures extrêmes et les sécheresses liées au changement climatique.
2. **Sécurité Alimentaire Garantie :** Les biofertilisants et notre programme de formation assureront l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire en restaurant la fertilité des sols et en optimisant le potentiel de production.
3. **Surproduction Agricole :** La restauration de la chaîne alimentaire du sol permet aux biofertilisants d'augmenter la production agricole au-delà des capacités atteintes par l'agriculture chimique.
4. **Réduction des Coûts :** L'utilisation de nos biofertilisants organiques réduit considérablement les coûts de production, notamment en rendant les pulvérisations agrochimiques superflues.
5. **Éradication de l'Agriculture Chimique :** L'adoption de ces solutions microbiennes éliminera l'agriculture chimique, protégeant ainsi les écosystèmes et les ressources en eau.
6. **Bioremédiation :** Les produits agrochimiques toxiques et les sols pollués (notamment dans les zones minières) peuvent être neutralisés et transformés en sols agricoles grâce à la bioremédiation microbienne permise par Bio-Plant.
7. **Résilience Climatique :** L'utilisation de pratiques régénératrices et 100 % biologiques atténue les effets croissants du changement climatique, notamment la baisse de fertilité, l'évaporation de l'humidité du sol et la vulnérabilité aux ravageurs et maladies.
8. **Protection du Système Alimentaire :** L'agriculture régénératrice garantit la durabilité et la résilience du système alimentaire face aux menaces croissantes (pandémies, sécheresses, inondations), assurant ainsi la continuité de la production.
9. **Conservation de l'Eau :** L'amélioration de la vie microbienne du sol et des techniques régénératrices permet d'économiser l'eau. La structure du sol est améliorée pour retenir et rendre l'humidité plus accessible, un facteur crucial face à la multiplication des sécheresses.

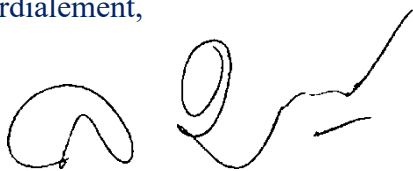
10. **Protection des Écosystèmes** : Contrairement à l'agriculture chimique qui nuit à l'environnement et pollue les eaux, l'agriculture biologique protège les écosystèmes, répondant aux exigences des consommateurs mondiaux qui rejettent les produits issus de pays ne protégeant pas leurs ressources naturelles.
11. **Lutte contre la Déforestation** : L'augmentation des rendements sur les terres existantes permise par l'agriculture régénératrice réduit la pression de la déforestation pour l'expansion des cultures.
12. **Régénération des Pâturages** : Les pâturages dégradés peuvent être restaurés à l'aide de Bio-Plant et de techniques de pâturage régénératrices, améliorant la croissance, l'alimentation et la santé du bétail.
13. **Inversion de la Désertification** : Les biofertilisants, associés à l'agriculture régénératrice, offrent une solution pour inverser la désertification des terres agricoles.

1.3 Avantages Économiques

1. **Alignement sur la Demande Mondiale** : La préoccupation croissante pour la santé ouvre un marché mondial en pleine expansion pour les aliments sains et sans produits chimiques. Les biofertilisants permettent à la Guinée de répondre directement à cette demande, représentant une opportunité en or d'accroître les exportations.
2. **Valorisation des Exportations** : La restauration de la biologie des sols assurera un excédent de cultures biologiques qui seront commercialisables à l'étranger sous les étiquettes "100 % biologiques" ou "sans produits chimiques".
 - Impératif Européen : L'Union Européenne (UE) a fixé un objectif de 25 % de production alimentaire 100 % biologique d'ici 2030. Exporter des aliments issus de l'agriculture chimique deviendra de plus en plus difficile. Nos produits offrent une solution immédiate pour ce marché à demande illimitée.
3. **Conformité et Acceptation** : L'absence de résidus chimiques dans les produits alimentaires garantira que les exportations ne seront pas rejetées par les marchés occidentaux et africains.
4. **Développement de l'Agro-Industrie** : Les biofertilisants permettent le développement d'exploitations sous serre 100 % biologiques (floriculture, cultures de niche, hydroponie), créant de nouvelles filières d'exportation rentables.
5. **Emploi des Jeunes et Réduction de l'Exode** : L'agriculture biologique offre aux jeunes un moyen rentable de gagner leur vie, encourageant leur retour en milieu rural et réduisant le chômage urbain.
6. **Prospérité Rurale** : La demande forte pour les produits biologiques, localement et à l'étranger, garantira aux agriculteurs un marché stable et des prix avantageux pour leurs récoltes, contribuant à leur prospérité durable et à la réduction de la pauvreté.
7. **Libération de Fonds Publics** : Les fonds que le gouvernement aurait dépensés pour subventionner les engrais seront libérés pour des projets d'infrastructures, des usines de transformation alimentaire, ou le développement des communautés agricoles.

Nous vous remercions très sincèrement d'avoir bien voulu prendre en considération cette proposition d'importance stratégique.

Cordialement,



M. Somkiet Panjanapongchai
Président



อาร์ทีมิส
Artemis
& Angel Co., Ltd.

บริษัท อาร์ทีมิส แอนด์ แอนเจิล จำกัด